

## Les fonds d'entrepreneurs : le meilleur de deux mondes ?



A l'occasion de la 20<sup>ème</sup> édition de la Conférence des Investisseurs pour la Croissance, le Club Fonds Entrepreneurs de France Invest nous invitait à une présentation de ce type de fonds, en pleine croissance depuis quelques années.

Pour rappel, les fonds d'entrepreneurs sont des structures de capital investissement dont les promoteurs (sociétés de gestion, gérants, investisseurs particuliers et institutionnels) ont une expérience passée d'entrepreneurs. Ces fonds se veulent proches des participations accompagnées et plus présents aux côtés des entrepreneurs qu'ils financent.

Les fonds d'entrepreneurs se présentent donc comme une synthèse équilibrée entre :

- La rigueur de l'approche, la précision des méthodes d'identification et de sélection des participations, la vision stratégique des fonds traditionnels, "institutionnels" ou "financiers",
- Le réseau, le support, la proximité, la culture du risque, la personnalisation dans l'accompagnement du "business angel".

Les fonds d'entrepreneurs répondent toutefois à l'ensemble des critères opérationnels, juridiques et réglementaires du capital investissement traditionnel. Et les organes de gouvernance (comité d'investissement, comités consultatifs, présence au CS des participations) en sont aussi très proches. L'appui des fonds d'entrepreneurs est strictement encadré. Attention au risque d'immixtion dans la gestion de la participation, ou à la gestion de fait. De même pour l'appui fourni directement par les investisseurs, le plus souvent à titre gratuit.

La différence, donc ?

Pour les promoteurs des fonds d'entrepreneurs :

- Une promesse d'un accompagnement personnalisé plus crédible que celle des grands acteurs, qui doivent gérer un nombre plus important de participations.
- Une capacité à passer plus rapidement de la vision stratégique à la déclinaison tactique, et à articuler ces deux visions de manière concrète.
- Un *benchmarking* des approches et des solutions mises en œuvre par la société accompagnée plus pertinent, car plus centré sur son secteur, son métier, ses produits, son profil de risque ...
- Une rémunération plus fondée sur le succès ; une création de valeur générée par la croissance de l'entreprise, moins par le levier financier.
- Enfin, des relations interpersonnelles plus poussées, du fait de la pratique du mentorat, voire du *coaching* entre l'entrepreneur accompagnant et l'entrepreneur accompagné.

Le résultat ?

Les premiers fonds d'entrepreneurs viennent à échéance en ce moment, et une analyse plus poussée serait instructive. Non pas en stricte comparaison avec les fonds "traditionnels" Trop de biais méthodologiques pourraient entrer en ligne de compte, par exemple des facteurs externes : taille des sociétés accompagnées, secteurs, leviers utilisés, millésime ...), sans compter un

échantillon de données peut être un peu trop réduit.

Plutôt une comparaison avec des paramètres économiques et financiers habituels : développement des sociétés, augmentation du CA, recrutements, ouverture à l'international ... Et une analyse de la qualité des dossiers présentés aux opérations financières ultérieures, et de leur résultat.

Indiquons pour finir les “nouvelles voies” des fonds d'entrepreneurs : la renaissance des SCR, avec leur caractère *evergreen* incomparable, la SLP, les structures juridiques et réglementaires à capital variable etc.

Pour en savoir plus : Club Fonds Entrepreneurs – France Invest

Photo d'illustration : Nils Udo – Giant Nest